

# Fonctionnement de l'écrit et ponctuation

François Dausse<sup>1</sup>

<sup>1</sup>EA 1483, Paris III, 13 rue de Santeuil, 75231 Paris Cedex 05, France

francois-dausse@club-internet.fr

**Résumé.** Je réexamine la façon dont l'écrit se sépare de l'oral en considérant les deux médiums en termes de choix. Si je choisis l'écrit, c'est parce que celui à qui je veux parler n'est pas là. Je vais alors m'imaginer lui parlant, recréant ainsi une situation virtuelle d'énonciation et je vais prendre en note la forme définitive que j'ai formulée dans ma tête. Les mots et leur place sont alors saturés syntagmatiquement et paradigmatiquement : l'écrit est présyntaxisé parce que pré-pensé. Comme celui à qui je parle (dans ma tête) est virtuel, il ne peut m'arrêter ou réorienter le discours comme il l'aurait fait à l'oral. Je vais donc pouvoir continuer de formuler et de prendre en note cette énonciation qui ne s'arrête pas et écrire ainsi « au kilomètre ». C'est ici qu'intervient la ponctuation. Comme le nombre et l'extension des schémas syntaxiques sont finis, je vais avoir à les dupliquer pour pouvoir continuer d'écrire. En voyant la ponctuation comme la mise par le scripteur d'un avertissement au lecteur indiquant la saturation du niveau syntaxique, je vais dialoguer avec le lecteur, en tout 1<sup>er</sup> lieu parce que je suis le 1<sup>er</sup> lecteur de l'écrit. Cette *co-énonciation fondamentale* va être la base de l'analyse des ponctèmes qui vont être décrits en termes de *mise* par le scripteur et de *rencontre* par le lecteur avec l'idée d'un arrêt sur image possible à chaque étape aussi infime soit-elle. Suivront l'étude du point et de la virgule dans ce paradigme dynamique de l'écrit.

**Abstract. Act of writing, of reading, and punctuation.** I here reexamine how writing language and oral language divide if these 2 media are considered as the results of a choice: unless oral, I choose writing because the person I want to talk to is not around. I then imagine I'm talking to her/him, so recreating a one to one exchange on a virtual basis. The act of writing then turns out to be the writing down of a pre-constructed utterance: writing is pre-syntactized because it is thought first. As the one I'm talking to in my head is virtual s/he cannot interrupt me or redirect speech either, unless oral situation. This allows me to continue to put my thought into words and to write on and on and on. Punctuation marks come in here: as the number and lengths of syntactic schemes are finite I will have to duplicate them just to be able to continue to write. Considering punctuation marks as warnings that the syntactic structure gets saturated and so needs to be duplicated a dialogue can be initiated with the reader, keeping in mind the writer is the first reader of a piece of writing. This fundamental textual co-construction will be the basis for analysing punctemes, first comma then Full-stop, using these dynamic concepts as a new paradigm for writing.

Mon but est de présenter ici une théorie de l'écrit qui soit basée sur la dimension tripartite de celui-ci, c'est-à-dire qui tienne compte à la fois de l'orientation écriture > écrit résultat > lecture, mais aussi de sa réversibilité, rendant ainsi justice à sa dimension communicative spécifique, encore trop mésestimée actuellement. Cette description a aussi un autre but, celui d'aboutir à une vision intégrée de la ponctuation comme dérivant naturellement de ce nouveau paradigme.

Du point de vue domaine de recherche, j'évoluerai entièrement dans un cadre linguistique, en restant centré sur la théorie de l'énonciation et son *Sito*. Les rares incursions que je ferai dans le domaine cognitif se limiteront à la mention de l'état de l'art de cette discipline ou à l'évocation de la notion de représentation. Mon propos sera également synchronique pour une question de clarté.

## **1 Axes de recherche et présupposés sur l'écrit :**

Mon but n'est pas de présenter un état exhaustif de la recherche sur l'écrit mais plutôt d'en souligner les fondamentaux et les paradigmes dans lesquels ils s'inscrivent.

Les concepts qui sous-tendent les recherches sur l'écrit reposent en grande partie sur la dissociation et l'isolement de chacune de ses composantes, certainement pour rendre abordable et délimitable chacune d'entre elles. Ces démarches n'ont en soit rien de rédhibitoire, mais comportent le risque de considérer au final celles-ci comme virtuellement indépendantes les unes des autres.

Une autre dimension de la problématique a été de faire face aux demandes pressantes de l'enseignement, ce qui s'est traduit par une focalisation sur l'apprentissage et ses dysfonctionnements, avec là encore un risque de perdre de vue le caractère global écriture - écrit-résultat - lecture de l'écrit (parmi une littérature abondante, voir par exemple Fayol (1997 et 2013) pour l'apprentissage, ou Sprenger-Charolles, et Casalis (1996) pour les troubles du développement).

Un autre paramètre concernant le choix des axes de recherche a été du point de vue linguistique et sémiotique de considérer la différence entre l'écrit et l'oral en termes d'opposition irréductible : l'oral relève de l'audition, l'écrit relève de la vue (*cf.* Harris (2000) pour la dimension sémiotique). Cette dichotomie radicale a irrigué une grande partie des recherches, surtout linguistiques, sans qu'il soit noté de contradiction avec les recherches cognitives qui toutes disent que le traitement auditif est le préalable au décodage de la lecture : « L'étape charnière de la lecture, c'est le passage d'une unité visuelle à une unité auditive. » (Dehaene, 2007 : 302).

Une autre facette de ce dernier problème est la présence de subvocalisations quand le lecteur lit silencieusement. En 2004, des scientifiques du NASA Ames Research Center se sont lancés dans la reconnaissance des subvocalisations aux fins de faciliter le travail en environnement bruyant ou pour donner des ordres à des machines alors que l'on n'est plus en capacité physique de le faire. C. Jorgensen, directeur du projet, explique : « ce que nous analysons, ce sont les paroles subvocalisées comme lorsqu'un lecteur lit silencieusement ou se parle à lui-même. [...] Cela génère des signaux biologiques, que les lèvres bougent ou non. »<sup>1</sup> Les bases théoriques de ce projet - même si ce dernier n'a pas abouti - sont selon nous à mettre en regard avec ceci : « Une autre confusion largement répandue consiste à considérer la lecture comme une verbalisation mentale, traduisant la série de signes graphiques par une série de mots 'intériorisés.' » (Harris, 1993 : 158). Harris d'ailleurs ne voit pas l'utilité de passer par un oral imaginé :

« A quoi cela servirait-il de traduire l'énoncé graphique  $2 + 2 = 4$  en chuchotant à mi-voix ou en évoquant dans une zone de silence

intérieur les mots « deux plus deux font quatre » ? Démarche parfaitement inutile dans la mesure où elle laisse toujours à déchiffrer le sens de la phrase *deux plus deux font quatre*. »

Cette démarche « parfaitement inutile » est pourtant évoquée par Sprenger-Charolles (2016 : 11) pour expliquer les résultats en lecture silencieuse d'une tâche de décision lexicale avec des pseudomots-homophones et des pseudomots intrus visuels lors d'une étude transversale chez des enfants du primaire :

« Ce résultat signale que, y compris chez des enfants connaissant bien l'orthographe des mots utilisés, *l'activation du code phonologique des mots écrits est difficile à inhiber*, même quand *cette activation n'est pas sollicitée par la tâche*. » (c'est nous qui soulignons)

Nous soutiendrons ici l'idée qu'il est plus simple – et plus explicatif - d'imaginer la langue écrite comme fonctionnant, hormis la mise en page, comme une langue naturelle. Mais quoi qu'il en soit, les propos de Harris illustrent pleinement le paradigme actuel. Nous nous permettrons d'en contester la pertinence en nous posant la question : n'a-t-on pas rendu la dimension visuelle (et donc muette) de l'écrit trop prégnante au point d'en faire la clé de voûte de toutes ses manifestations ?

Ce trop court descriptif sur les axes de la recherche sur l'écrit a pour but de sensibiliser le lecteur au paradigme qui sous-tend la conception actuelle de l'écrit parmi les linguistes et les sémioticiens.

Si l'on excepte l'IRM fonctionnelle, les protocoles d'expériences psycholinguistiques mis au point pour découvrir les processus rédactionnels de l'écrit (planification, mise en texte et révision) ne peuvent que difficilement se prêter, sauf indirectement, à la mise au jour des processus cognitifs précédant immédiatement l'acte d'écriture. L'approche que nous souhaiterions adopter devra donc reposer sur une base qui bien que nouvelle n'en soit pas moins solide. De ce point de vue, aborder la problématique à partir de l'idée que l'écrit n'existe qu'après l'écriture semble un bon point de départ. Mais pour éclairer celle-ci sous un jour nouveau, je propose de remonter jusqu'aux racines de l'écrit, en me posant une question qui n'a à ma connaissance jamais été posée en ces termes : *quel est le choix qui préside à l'écrit ?* Si la naissance de l'écriture n'a sans doute jamais déclenché un tel questionnement, la conceptualisation de la problématique en ces termes pourrait peut-être apporter des éléments propres à enrichir notre réflexion. Pourquoi choisissons-nous donc d'écrire ? Vachek (1989 : 54)<sup>2</sup> a déjà situé son propos sur l'écrit *si en amont*, mais sans, malheureusement, le cadre linguistique de la théorie de l'énonciation. Nous nous proposons de le faire en connaissance de cause.

## **2 Situation d'énonciation de l'écrit :**

### **2.1 Choix de l'écrit :**

Ce que je propose ici, c'est de reconsidérer l'écrit en nous concentrant sur son point de départ, c'est-à-dire antérieurement à la scription, à l'endroit où celui qui deviendra le scripteur peut formuler sa problématique en termes de *non-pertinence* à utiliser le médium oral et qu'il est donc nécessaire pour lui de faire un autre choix. Nous avons besoin de deux choses qui ne semblent pas trop délicates à accepter :

- 1) l'écrit et l'oral sont tous deux des moyens de communication ;
- 2) la pertinence de l'un de ces moyens exclut l'autre (cf. Vachek).

En considérant l'écrit comme un moyen de communiquer tout comme l'est l'oral, si je suis dans la situation de ne pas trouver ce dernier pertinent, c'est parce que celui à qui je veux parler n'est pas là en face de moi (cas de la lettre) ou parce que je veux m'adresser à tout un groupe (et qu'un micro ne résoudrait pas mon problème). Alors, je choisis l'écrit. Ainsi posé, les deux mondes de l'écrit et de l'oral n'apparaissent plus comme étrangers l'un à l'autre. Si la raison pour laquelle je parle à quelqu'un est parce qu'il est en face de moi, pourquoi ne pas voir l'écrit simplement comme le médium où celui à qui je veux parler *n'est pas* en face de moi ? Car si ce dernier n'est pas en face de moi réellement, il m'est toujours possible de le concevoir dans mon imagination : « [u]n texte postule son destinataire comme condition *sine qua non* de sa propre capacité communicative. » (Eco, 1985 : 64). Une question vient alors : quel est le statut de ce « destinataire » ? Ce dernier ne peut être que virtuel, et si je ne veux pas parler dans le vide ou passer pour un fou qui parle à un mur au moment de prendre mon clavier ou mon stylo, ce que j'ai à lui dire, *je vais m'imaginer le lui disant*. Le fait de le créer dans mon imagination va limiter mon propos d'une manière drastique (je ne vais pas parler du dernier film que je viens de voir à mon percepteur). Nous pouvons même préciser davantage les caractéristiques linguistiques de cet allocutaire imaginé. Celui-ci étant virtuel, il a comme statut, à la différence de l'allocutaire de l'oral, de *ne pouvoir m'interrompre* (voir § suivant pour une importante conséquence). On accède ici, très simplement, mais surtout directement, au cadre conceptuel qui permet d'expliquer une grande partie de l'élaboration / sophistication de l'écrit : ayant tout mon temps pour construire ce que j'ai à lui dire, je peux chercher tout à la fois les mots justes et l'ordre dans lequel je veux les dire, ceci afin de le convaincre plus efficacement. Ceci fait écho à ce qu'Halliday appelle la *lexical density* de l'écrit (1989 : 61sq), ou ce que Morel et Danon-Boileau (1998 : 8-9) appellent *a contrario* la *décondensation* pour l'oral.

La virtualité de cet Autre se traduit ainsi par deux aspects simultanés et opposés en termes de construction du discours. Le choix des mots va reposer à la fois sur ce que je vais imaginer des remarques ou des questions de cet *allocutaire sans visage*, tandis que dans le même temps, n'ayant pas à gérer sa présence, donc sa possible intervention dans mon discours comme il le ferait à l'oral, son absence va m'obliger à une précision accrue dans l'exposition de mes idées. On touche là aux phénomènes de mise en page (MEP chez Catach (1994 : 7-8) ou de mise en forme matérielle (MFM chez Virbel (1985)) de l'écrit-résultat.

À ce stade peut intervenir l'écriture. Nous n'insisterons pas sur les modalités de construction des énoncés avant qu'ils ne soient couchés par écrit. Nous nous contenterons de souligner que le premier témoin de cette énonciation prépensée est désormais le linguiste scripteur, lui qui peut maintenant surprendre sa propre mise en mots. Ainsi, après avoir imaginé ce que j'ai à lui dire (il s'agit alors d'une énonciation totale, complète, pour le convaincre (que ce soit à ce stade un morceau de phrase ou un énoncé complet)), je vais prendre en note ce que j'ai construit en pensée. Seul le niveau syntaxique sera pris en note (voir § 2.2). Mais je ne noterai pas : « Comment vas-tu, euh non, comment te sens-tu ? Ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu », mais « Comment vas-tu ? Ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu. » À la différence de l'oral, il n'y a pas de traces de structuration. De même, je n'ai pas noté « Comment vas-tu ? Ça fait longtemps que je ne t'ai pas *rencontré* » mais « Comment vas-tu ? Ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu », le statut et la fonction grammaticale de chaque mot sont déjà définis. Il y a saturation syntagmatique. De même, « Ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu » n'a pas été écrit *avant* « Comment vas-tu ? » mais après. Il y a saturation paradigmatic. La *présyntaxisation de l'écrit* se traduit par le fait que je ne peux lire (et dire) que ce qu'il y a écrit. Ceci veut dire que la signification d'une phrase, à la différence de l'oral, est arrêtée, n'est plus en discussion une fois écrite. Dit d'une façon triviale, le lecteur ne peut qu'avalier les mots qu'il lit et le sens produit par eux, sans jamais pouvoir revenir dessus.

À la différence de l'oral, où la syntaxisation se fait dans le même temps que l'énonciation à l'Autre, *syntaxisation et énonciation discursive sont dissociées à l'écrit. La syntaxisation est préconstruite, et le sens n'est plus en discussion.*

## **2.2 Énonciation discursive et écrit :**

Que peut-on dire de l'énonciation discursive ? Visiblement, l'écrit ne comporte aucune marque encodant cette intonation. Perrot (1980 : 68) est le premier dans le monde francophone qui ait essayé de trouver une correspondance entre marques ponctuelles et morphèmes intonatifs. Démanuelli (1987 : 16-22) s'y est essayé aussi. Leur réponse a bien sûr été négative. En fait, ne pourrait-on voir le problème comme ceci : est-il vraiment nécessaire de noter cette intonation ? On peut remarquer en effet que l'enveloppe discursive a formaté le niveau syntaxique parce que c'est elle qui a permis cette mise en mots. Ainsi, décoder à la lecture cette même mise en mots peut signifier tout simplement rétablir l'intonation qui lui a donné naissance, indépendamment bien sûr de tout le processus d'apprentissage du codage / décodage des mots. Une autre idée vient par ailleurs renforcer cette hypothèse. L'écrit ayant comme caractéristique d'avoir déjà été dit (aussi bien une première fois dans la tête du scripteur qu'une 2<sup>e</sup> fois lorsque le texte est décodé par le lecteur), tout lecteur sait (au minimum inconsciemment) qu'il existe au moins une manière de dire ce que je lis/décodes. En guise de dernier argument, cette interrogation : n'est-ce pas ce que nous faisons tous naturellement lorsque nous lisons à haute voix ?

Ainsi, pour le "lecteur cultivé moderne" de Nina Catach, il devient concevable de dire que lire ne consiste au final qu'à recréer le niveau discursif sur un niveau syntaxique déjà existant, une fois le décodage graphique accompli.

## **2.3 Blancs et écrit à venir :**

Une autre caractéristique de la situation d'énonciation liée directement au caractère virtuel du couple locuteur/allocutaire de l'écrit est la suivante : le fait que cet allocutaire ne puisse interrompre la fabrication de l'énonciation va avoir une conséquence très importante. Si en effet le locuteur peut continuer de 'parler', cela signifie que le scripteur va lui, *pouvoir continuer d'écrire* l'énonciation qu'il construit au fur et à mesure. Or, après la linéarisation graphique d'un mot vient un blanc puis un autre mot, un « noir », puis de nouveau un blanc, puis un noir et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'énonciation. Ceci signifie qu'il devient concevable de donner une signification à la succession noir – blanc. Les blancs ne vont plus servir à séparer les mots pour une meilleure visibilité / lisibilité comme dans le paradigme actuel de l'écrit<sup>3</sup> mais vont pouvoir servir à *annoncer* l'arrivée d'un nouveau 'noir' du niveau syntaxique préconstruit. La situation d'énonciation de l'écrit a donc une conséquence directe sur la linéarisation graphique de cette énonciation : je propose ici l'idée que le blanc inter-mots ait comme fonction d'encoder le caractère préconstruit de l'écrit.

## **2.4 Blancs de préconstruction :**

Je propose de faire ici une distinction. Les *blancs de préconstruction* seront des blancs inter-syntagmes qui pourront accueillir, sous certaines conditions, une ponctuation : *ils sont(,) en effet(,) partis*, (mais \**Ils, sont en effet partis*). Les *blancs intra-syntagmes* auront comme caractéristique de ne pas permettre l'insertion d'une ponctuation \**Le loup a, mangé l'agneau*. Ceci sera du moins valable pour les ponctèmes majeurs (., ; ? !), car on pourra toujours rencontrer des énoncés du type *Le loup a « mangé » l'agneau*.

## 2.5 Introduction et définition de la ponctuation :

De la chaîne syntaxique préconstruite va découler une autre conséquence. Si l'énonciation est suffisamment longue<sup>4</sup> - et hormis le petit mot sur la table de la cuisine *tu achèteras des allumettes*, on peut facilement partir de cette idée - on voit apparaître le phénomène d'une chaîne syntaxique infinie, et en conséquence celui d'un encodage qui devient problématique. Les schèmes syntaxiques étant par construction finis, il apparaît en effet que si l'on veut continuer cette chaîne, il va falloir la *dupliquer* ou tout du moins la renouveler. C'est ici que l'on voit poindre au moins une raison de créer un système ponctuatif, soit un symbole ou une série de symboles qui permettront d'intervenir dans cette écriture 'au kilomètre' : la ponctuation est sans doute là pour signaler qu'il y a une nécessité *d'arrêter la structure*, tant graphique qu'énonciative, pour la dupliquer ou la renouveler, cela pour simplement pouvoir *continuer* d'encoder.

Ainsi, la ponctuation pourrait avoir comme fonction d'alerter le lecteur sur la nécessité de changer/renouveler le niveau syntaxique alors que le flux discursif continue de courir.

Je propose de considérer la ponctuation comme *signalant un problème qui découlerait du caractère continu du niveau discursif face à un renouvellement rendu nécessaire du niveau syntaxique, matérialisant ainsi une discordance potentielle entre ces deux niveaux*.

C'est, dans le paradigme actuel, ce que remarque Catach (*ibid.* : 67) lorsqu'elle dit : 'Aucun besoin réel de virgule (sauf effet de style), si la phrase (même longue) vient « naturellement ».' Elle donne l'exemple suivant :

(1) 'A la limite [*« virgule moins »* selon sa classification], on pourrait même soutenir qu'une erreur sur l'orthographe d'un mot est moins grave que l'absence ou la présence injustifiée d'une virgule.'

Catach constate par ailleurs que, dès que le syntagme *à la limite* réintègre l'intérieur de la phrase, plus n'est besoin de virgule du tout. Cet exemple illustre selon moi le besoin qu'a le scripteur de signaler une discordance entre niveau discursif et niveau syntaxique : l'attente (du lecteur) au niveau syntaxique d'un lexème thématique sujet est ici contrecarrée par la stratégie du scripteur qui veut, lui, mettre en évidence le point de vue avec lequel tout le segment à droite de la locution doit être analysé, brisant ainsi l'énonciation « naturelle » [nous dirons avec Nolke (1994 : 141-42) que la ponctuation signale ici un changement de thème]. Ce faisant, le scripteur impose aussi un métalangage au lecteur du type 'et je signe et persiste' ou 'et je sais ce que je fais.'

## 2.6 Scripteur et ponctème :

Ce qui suit constituera ma seule incursion diachronique : Jaffré (1991 : 64) note :

'Une partie de la ponctuation trouve son origine dans l'appareillage (les gloses) qui accompagnait un texte et était disposé à sa périphérie.'

Ce propos prend une couleur particulière dans le cadre d'une théorie qui veut expliquer la genèse de l'idée de ponctuation. Cela signifie en effet que l'idée de dégager *une place* dans le continuum présyntaxisé a nécessité de faire un pas décisif dans l'abstraction de l'écrit : comprendre que le scripteur pouvait *aussi* s'encoder.

## 2.7 Position du ponctème :

Revenons à notre exemple. Ce que je défends ici sera que l'intervention du scripteur, codée sous la forme d'un ponctème, constituera alors un avertissement pour le lecteur, en le

prévenant de la difficulté de phasage entre énonciation syntaxique et discursive (voir plus bas). La découverte du problème se fait ainsi au T<sub>0</sub> de la lecture (le décodage se faisant comme l'écriture de gauche à droite), au moment ici où le segment à *la limite* est décodé, sans que le segment à sa droite ne le soit encore. Le positionnement du ponctème immédiatement derrière le syntagme graphique trouve ici sa raison d'être. Ce phénomène, qui n'a à ma connaissance aucune explication dans le paradigme actuel, est mentionné une fois par Tournier (1980 : 37), sans autre commentaire. Dans le paradigme que je propose, où *la prise de connaissance du texte* se fait dynamiquement de gauche à droite, le ponctème n'a pas comme rôle de séparer mais de *porter vers la gauche*, soit vers le segment le précédant immédiatement, c'est-à-dire vers le dernier segment lu (ou écrit)<sup>5</sup>. Remarquons à ce propos que si la première raison des ponctèmes était de séparer, ils devraient tous se trouver au milieu, à mi-chemin, entre deux 'noirs'.

## **2.8 Mise en évidence du fonctionnement de la ponctuation et lecture / écriture :**

Avec l'idée du dégagement d'une place entre les mots graphiques et l'idée d'une portée à gauche due au sens de lecture, il apparaît, comme suggéré dans le paragraphe précédent, que toute explication du fonctionnement de la ponctuation va continuellement manipuler deux concepts, en se plaçant tantôt du côté du scripteur, tantôt du côté du lecteur. L'idée que *tout ce qui est écrit peut aussitôt se lire*, et son corollaire physique, que *le scripteur est le premier lecteur de l'écrit* va en effet être à la base de notre démonstration. Cette *dimension co-énonciative fondamentale*, malheureusement par trop délaissée, même chez les énonciativistes, va constituer la clé de l'analyse que nous proposons du fonctionnement de l'écrit. En effet, à chaque instant d'écriture, lors même de la pose (je mets le ponctème tout en écrivant) ou de l'insertion (je mets le ponctème lors de ma relecture) d'un ponctème, l'analyse va pouvoir basculer de l'écriture à la lecture et inversement, en passant dans le même temps du niveau graphique au niveau énonciatif. Ce type d'analyse offrira ainsi une grande différence avec les analyses actuelles dont la plupart mettent de côté les motivations du scripteur à se faire bien comprendre du lecteur. Chaque étape aussi petite soit-elle va devenir ainsi isolable dans le temps et dans l'espace. On verra ainsi se dessiner la dimension plérémiq (terme de Nina Catach, 'plein de sens') des ponctèmes lors de la mise au jour du métalangage tant graphique qu'énonciatif associé à l'insertion/rencontre d'un ponctème, métalangage qui sera dissocié de celui attribué à la forme elle-même, ceci pour des raisons de nature.

## **3 Analyse de la ponctuation :**

### **3.1 L'exemple de la virgule ou la recherche d'un sens local :**

Nous prendrons un exemple cité par Catach (*ibid.* : 65) :

(2) (*Tous se mirent à courir.*) *le père, la mère, et le chien qui tirait la langue.*

À propos de la 2<sup>e</sup> virgule et du *et*, Catach dit :

« Ici, la virgule s'associe à la conjonction *et*, en prévision d'une prise de souffle plus importante (les segments postérieurs sont tout autant à prendre en considération pour la mise de virgule que les précédents). »

Catach prend bien en compte les segments avant et après le ponctème dans son analyse, mais celle que nous proposerons ne se basera pas sur une prise de souffle. Elle reposera sur les principes rappelés ci-dessous :

- le problème découlant de la continuité du niveau discursif vs le renouvellement / la duplication nécessaire du niveau syntaxique ;
- la position du ponctème entre les deux mots graphiques avec l'ordre noir / ponctème / blanc / noir ;
- la *mise* (insertion) de ponctème lors de l'écriture ou sa *découverte* lors de la lecture ;
- le figement de sens qui aidera à déterminer l'étendue de la portée du ponctème ;
- le fait qu'à tout instant, on puisse faire des « arrêts sur image » et connaître ainsi le métalangage associé à chaque étape.

Analyse de l'exemple (2) :

La première tout comme la deuxième virgule indiquera un problème entre niveaux syntaxique et discursif. Le mouvement discursif d'énumération du scripteur entre en effet en conflit avec l'évocation une à une des entités la constituant. Lors de l'écriture, la *mise* de la première virgule (après *père*) signalera la saturation du niveau syntaxique : le scripteur va dégager une place (*cf.* la remarque de Jaffré § 2.6), immédiatement à droite du dernier mot graphique (*père*) pour y mettre un symbole exogène à l'écriture des mots, un ponctème : le « flux graphique » (point de vue dynamique) va alors s'en trouver interrompu. Ce *barrage* est en effet rencontré dynamiquement lors de la lecture, c'est-à-dire précisément lors de la prise en compte de gauche à droite des groupes de graphèmes de chaque mot préconstruit : au flux graphique interrompu va correspondre un flux syntaxique, interrompu lui aussi. Comme ce flux syntaxique est préconstruit et le sens déjà arrêté, tous les éléments sont là pour que le lecteur (tout comme le scripteur en sa vertu de premier lecteur) réalise qu'il y a saturation de ce flux. L'extension de cette saturation sera la prochaine étape. Il est à noter que le fait de parler d'insertion (ou de dégagement d'une place) n'a à aucun moment signifié qu'il fallait connaître la nature du ponctème inséré. Le *choix* de celui-ci sera l'étape suivante. Cette insertion, côté scripteur, ouvre en effet un paradigme, celui des différents ponctèmes, tandis que le lecteur découvrira de son côté sa *forme* au T0 de la lecture. Cette dernière parlera sur le type de portée, rejoignant ainsi la problématique mise au jour par Nolke (*ibid.*) sur les unités à portée, comme les adverbes. Je me contenterai ici de suggérer la nature focalisante des ponctèmes sans m'étendre davantage pour des raisons de clarté de la démonstration. Mais j'évoquerai ceci : une comparaison entre ponctèmes permettra de suggérer au lecteur la problématique de cette portée. On pourra par exemple parler de prise en compte d'un sens *local* pour la virgule, et de celle d'un sens *complet* pour le point (d'où l'extension de cette portée à 'la phrase' pour l'usage habituel que l'on fait du point, voir plus bas). Dans (2) la prise en compte du choix pour le 1<sup>er</sup> ponctème (c'est bien une virgule qui a été choisie par le scripteur) limitera la portée du segment focalisé, son étendue, au segment *le père*, car moi lecteur suis à la recherche d'une portée locale (et moi scripteur ai terminé d'écrire le 1<sup>er</sup> segment de mon énumération). Remarquons que l'extension à gauche ne va pas au-delà puisque celle-ci 'butte' contre la virgule précédente (qui n'appartient pas à l'exemple). Une prise en compte de ce qui se passe à droite est par ailleurs tout à fait probable comme on va le voir immédiatement. Ceci constituera quoi qu'il en soit la première opération. Elle est tournée vers la gauche. Comme suggéré plus haut, les notions de sens local et complet ne sont définies pour le moment que d'une façon intuitive. Elles feront l'objet d'un développement particulier plus bas.

La deuxième opération regardera vers la droite. Elle sera constituée, tout comme la première, de deux étapes. L'insertion du ponctème dans le continuum présyntaxisé va en effet avoir pour conséquence de *décaler ce dernier de l'ordre d'un blanc vers la droite*, découverte par le lecteur qui se fait là aussi au T0 de la lecture (le continuum présyntaxisé



ne peut le contenir par définition). Ce décalage, pour minime qu'il soit, va encoder pour le lecteur cette mise en valeur, lui permettant ainsi de s'interroger sur ce qu'elle signifie. Il va d'un coup comprendre trois choses, (i) que cela constitue la réponse à la focalisation de gauche, (ii) qu'il y a reprise du flux graphique tout comme il y a reprise du flux syntaxique. L'extension et par-là même la nature de ce renouvellement en constituera la troisième étape (iii) et sera rapidement résolue : le lecteur sait déjà qu'il s'agit d'une virgule et donc que l'étendue de son renouvellement se limitera à la recherche d'un sens partiel (ou local). Ici encore, la présence d'un ponctème immédiatement à droite de *la mère* confirmera automatiquement l'attente du lecteur. Comme d'autre part cette focalisation à droite se réalise dans le même temps que celle de gauche puisqu'elles ont le même temps opératif  $T_0$ , une comparaison entre focalisations est possible : elle aboutira à l'établissement de l'identité des deux segments (*le père/la mère*), et permettra de construire ainsi l'idée d'une énumération.

Le raisonnement associé à la virgule précédant le *et* participera de la même logique. Il ne différera que sur un point : le *et* relie normalement deux segments de même nature (c'est du moins son utilisation non marquée). Or une virgule précède le *et*, imposant une rupture du niveau syntaxique, empêchant ainsi celui-ci de faire son travail non problématique de liaison. Si le scripteur a choisi de ponctuer c'est parce qu'il voulait attirer l'attention du lecteur sur la discordance entre les deux segments focalisés par la virgule : à gauche en effet, le sème /humain/ est commun à *père* et *mère*, alors qu'à droite, le sème /humain/ n'y est pas. Sans virgule, point de focalisation, point de comparaison entre les segments, point d'évaluation de leur différence ou de leur identité... et point de sourire intérieur pour le lecteur à la lecture de *et le chien qui tirait la langue* (on pensera également au *et je signe et persiste* du § 2.5). Nous laissons au lecteur le soin d'évaluer si cette dernière remarque ne constitue pas une validation du raisonnement développé *supra* pour la première virgule.

D'une manière générale, les deux focalisations de part et d'autre de la virgule se traduiront par une analyse sémantique simultanée qui permettra de valider cette identité ou d'évaluer leur différence. Nous nous situons donc du côté d'Anis (1988, 2002) plutôt que du côté de Catach quant à la valeur pausale de la ponctuation : pour moi, cette dernière valeur n'est qu'un effet 'collatéral', sensible quand on lit à haute voix, ce qui se passe avant tout dans la tête du lecteur étant la confrontation sémantique des segments de part et d'autre du ponctème.

Nous ne faisons ici que proposer une explication. Au lecteur de juger la pertinence de notre propos. En revanche, nous nous permettons d'insister sur le fait qu'il existe un discours au caractère très construit et très logique de l'écrit et sur le fait qu'à chaque pose de signe lors de l'écriture peut correspondre un « effet » du côté lecture (d'où le va-et-vient entre ces deux pôles). D'où aussi le caractère 'technique' de notre analyse qui s'éloigne sensiblement de celles proposées dans le paradigme actuel.

### 3.2 Retour sur le métalangage du ponctème :

La fonction graphique d'un ponctème est donc selon nous de stopper la découverte des mots graphiques (§ 2.5). Mais comme dit plus haut, ce n'est pas sa forme qui va être prise en compte mais sa découverte lors de la lecture (ou sa mise ou insertion lors de l'écriture). En effet, l'impression de barrage graphique n'est pas le fait de sa forme mais réside dans sa nature même, c'est-à-dire dans son caractère exogène, étranger aux lettres<sup>6</sup>. Ceci découle aussi du mécanisme dynamique de découverte des signes qui sont pris en compte linéairement, les uns après les autres. C'est lors d'une 2ème étape que cette forme rentrera en jeu pour signifier de quelle quantité de sens se compose l'étendue de la focalisation (i.e. sens local ou partiel pour la virgule). Avant cela, le sémantisme associé à cette

mise/rencontre aura comme glose *je ne peux pas aller plus loin* et signalera le plus souvent la saturation du niveau syntaxique dans le même temps que la rupture du flot discursif.

C'est le glissement vers la droite du continuum graphique présyntaxisé qui va constituer la réponse à cette saturation ou ce barrage. Le décalage du blanc vers la droite signifie donc « la réponse à la saturation (à gauche) est la duplication ou renouvellement (à droite) du niveau syntaxique », cette mise en exergue se faisant au T0 de la lecture. Ce n'est alors plus qu'un problème d'extension qu'il nous faut résoudre. L'étendue du segment focalisé sera alors donnée par la forme du ponctème, dont la glose pourra être « chercher un sens local pour la virgule, (ou ayant une étendue plus complexe pour le point, le point-virgule, le deux-points ou les points d'interrogation et d'exclamation.) » Nous élargirons maintenant notre étude au point, afin de préciser les notions de sens local ou complet.

### 3.3 L'exemple du point ou la recherche d'un sens complet :

#### 3.3.1 Point et phrase :

Nous n'entrerons pas ici dans la problématique de la notion de phrase et nous contenterons d'un rapide état des lieux, notre but étant de présenter ce que cette théorie peut apporter à l'analyse.

La notion de phrase est inévitable dès que l'on veut parler du point ; Grévisse, cité par Drillon (1991 : 129) : « Le point indique la fin d'une phrase ». Drillon précise : « La première fonction du point semble de marquer la fin de toute phrase. » (*ibid.*) ; Démanuelli (*ibid.* : 56) : « [...] le point indique la fin d'une phrase, donc d'une proposition ou d'un ensemble de propositions qui constitue un tout considéré comme achevé. » Catach précise p. 60 (*ibid.*) : « Il note [...] que l'information est complète, 'non suspendue' [...] ». Drillon est plus lyrique (*ibid.* : 131) : « La phrase est terminée, la cause entendue, la vérité dégagée. Le fait est certain. » Citons, sans nous étendre, sa fonction modale mentionnée chez Catach et beaucoup d'autres : (p 58) « Le point final marque aussi une modalité, dite affirmative ou assertive [...] ». »

C'est dans l'analyse d'exemples attestés que se cachent des problématiques non vues ou incomplètes. Ainsi Drillon (*ibid.* : 132) à propos de son exemple tiré du Monde de la musique :

(3) (Chapeau en caractères gras de l'article intitulé « Hugo Wolf », numérotation ajoutée) :  
(a) **Ce n'est pas un vrai compositeur.** (b) **Il n'écrit ni symphonies, ni quatuors ni concertos.** (c) **Il passe tout son temps dans les livres.** (d) **Il vit comme un chien.** (e) **Il hurle ses poèmes préférés.** (f) **Sa façon de créer est une aventure unique : écrire l'essentiel de son œuvre en six mois.** (g) **Son ambition est démesurée : condenser des opéras entiers dans des chansons de deux minutes.** (h) **L'inspiration dévore ce musicien. De quel prix va-t-il la payer ?**

Drillon fait selon nous la bonne analyse. Il remarque que 'l'enjeu de ces points répétitifs' apparaît clairement lorsque l'on essaye de remplacer les points par des virgules :

(3') Wolf n'est pas un vrai compositeur : il n'écrit ni symphonies, ni quatuors ni concertos, il passe tout son temps dans les livres, il vit comme un chien, et hurle ses poèmes préférés. [*Drillon ne va pas plus loin dans sa conversion en virgules*]

Son commentaire : « [Les virgules,] cela, déjà, fait une phrase, une ébauche de portrait. Non point un 'chapeau' ; car le portrait est censé être dans l'article. » Il justifie donc la présence de points fréquents par la maladresse qu'aurait créée l'utilisation de virgules et par le fait que « le point *n'exprime* pas, il provoque. » (c'est lui qui souligne). Mais il

n'explique pas pourquoi les virgules créent une énumération là où le point n'en fait pas... Il dit aussi p. 130 : « on a beaucoup débattu sur l'emploi du point dans les phrases courtes, les propositions subordonnées, les phrases dépourvues de verbe, etc. Cela ne regarde le point que de très loin. L'auteur détermine comme il l'entend la longueur de sa phrase ; et c'est faire un mauvais procès au point de ponctuation que de l'accuser des tares qui ne sont pas les siennes. Le point termine une phrase courte, longue, mal ou bien construite » A cette remarque, on est en droit de conclure que le sens de la phrase n'a aucune utilité puisque le point ne semble avoir comme fonction que celle de « finir une phrase. » C'est donc au niveau de l'analyse sémantique que le bât blesse. Il n'est bien sûr pas question de la portée du point ni du figement du sens amené par la présyntaxisation (voir plus bas).

### 3.3.2 Raisons syntaxiques ou sémantiques ?

Notre analyse partira de la portée du ponctème dont l'extension ira du mot suivant directement le point précédent au mot précédant immédiatement le point dont on parle [comme pour la virgule, une étude plus poussée devra expliquer l'étendue de cette portée]. Cette extension fera intervenir un sens complet qui s'opposera au sens local ou partiel de la virgule et qui s'opposera également au sens total du point de paragraphe. Formellement, le mécanisme sera le même qu'avec la virgule.

Analyse de l'exemple (3) :

Le 1er point, tout comme la virgule de l'exemple (2), arrête le flot syntaxique de (a) qui nécessite d'être renouvelé pour cause de saturation. Le scripteur a décidé de limiter sa phrase à une prédication simple (nous rejoignons ici partiellement Drillon). Il décide même de limiter celle-ci à une caractéristique et une seule de Wolf, schéma qu'il reconduira plusieurs fois par la suite. En mettant son point ici et maintenant il permet au lecteur de s'arrêter sur ce sémantisme (= de bien peser le sens associé à la propriété conférée à Wolf de n'être pas un vrai compositeur). Le décalage vers la droite du continuum graphique présyntaxisé situé à droite du point permet, comme pour la virgule, de mettre en évidence le segment suivant (b) et d'en chercher son extension en prenant en compte la forme du ponctème (précité). La prise en compte du sens lié à cette extension, dont le scripteur a fixé la limite à la rencontre du point après *concertos*, permet au lecteur de comprendre que la structure de (b) est formellement identique à celle de (a). On voit ici poindre l'idée que ce sont des raisons sémantiques et non syntaxiques qui font que le scripteur décide d'arrêter ou non la phrase/segment par un point. À la différence de Drillon, nous dirons que si la longueur importe peu, c'est parce que c'est le *sens* et non le caractère 'bien ou mal construit', qui domine. Quoi qu'il en soit, le résultat de l'évaluation aboutit à une comparaison qui permet d'arriver à l'idée que (b) pourrait être une restriction/explicitation de (a), une reformulation. Ceci dans le cas où *compositeur* renverrait uniquement à la musique orchestrale, ce qui est loin d'être le cas. Les sens sont donc bien disjoints au final même s'ils ont assez proches. La découverte du point à la fin de (b) (après *concertos*) va lui aussi indiquer au lecteur qu'il faut voir ce segment (b) comme saturé syntaxiquement... et que le bilan sémantique (BS) associé a déjà été fait (i.e. le BS à gauche du 2ème point a été fait lors du BS à droite du premier). On peut donc passer au segment (c), au-delà de ce point, que l'on soupèse/compare au précédent. On trouve alors que ce segment est lui, sans ambiguïté, sans rapport avec le précédent, parce que la caractéristique qu'il dépeint (*il / passe tout son temps dans les livres*) est très différente de la précédente si l'on ignore la co-référence du *il*. Ce mécanisme se répète même intégralement pour *Il vit comme un chien* et pour *Il hurle ses poèmes préférés* (sens complètement disjoints si l'on excepte toujours le *il*). Quant aux trois segments phrastiques (f), (g), (h), (en négligeant les deux deux-points dans (f) et (g) que l'on considérera comme hors-sujet pour nous), on voit qu'ils sont là aussi sans rapport les uns avec les autres, comme disjoints (même exception pour le *il*).

Premier bilan : l'analyse du point est bien similaire à celle de la virgule, avec les deux focalisations de part et d'autre de celui-ci, ainsi que l'idée que « ce qui a été fait avant n'est plus à faire maintenant au niveau du BS », mais ces focalisations amènent à reconnaître la *disjonction sémantique* qui est néanmoins contrecarrée par la mise en commun du *il*.

### 3.3.3 Des segments indépendants sémantiquement ?

Nous essaierons ici une généralisation, certainement trop hâtive, sur une caractéristique essentielle du point.

Le point oblige à prendre en compte le sens complet du segment situé entre le point précédent et le point dont il est question et à en faire le bilan sémique. Mais, dans le même temps, en ne prenant en considération que cet *intérieur*, il refait partir de zéro sémantiquement le segment suivant (il le réinitialise en quelque sorte). Ceci, étant entendu, en dehors de tous les mécanismes de cohésion (co-référence, connecteurs, séquentialité temporelle, spatiale, figures de styles etc.), qui en tant que mécanismes supra-segmentaux (au sens propre) contribuent à rendre cohérente cette juxtaposition dont nous parlions plus haut.

Cette idée de réinitialisation sémantique, nous allons essayer de l'étayer en évaluant les différences entre (3) et l'exemple (3') imaginé par Drillon, ainsi qu'en analysant un énoncé où il y a rupture syntaxique de part et d'autre du point (exemple (4)). Nous répéterons pour le moment (3') :

(3') Wolf n'est pas un vrai compositeur : il n'écrit ni symphonies, ni quatuors ni concertos, il passe tout son temps dans les livres, il vit comme un chien, et hurle ses poèmes préférés.

Ici, les segments à droite de *compositeur* et du deux-points constituent un tout sémantique fermé par le segment *et hurle ses poèmes préférés*, chaque segment (nous ignorons la virgule entre les deux *ni*) constituant un trait du portrait, comme vu par Drillon. Ils ne s'excluent pas l'un l'autre et donnent même l'impression d'une *porosité sémantique* entre eux. Surtout, il y a une *perte* de sens. Le portrait devient anodin, chaque trait sémantique s'ajoutant au précédent *sans que soit évalué leur caractère similaire* (voir 3''). Tous concourent, en dehors du fait que cette fois-ci ils apparaissent globalement comme une explicitation de *Wolf n'est pas un vrai compositeur*, à former l'idée que Wolf est un être bizarre.

Si l'on compare maintenant (3') avec (3'') :

(3'') (a) Wolf n'est pas un vrai compositeur. (b) Il n'écrit ni symphonies, ni quatuors ni concertos. (c) Il passe tout son temps dans les livres. (d) Il vit comme un chien. (e) Il hurle ses poèmes préférés.

bien que les segments (f), (g), (h) soient absents, il se produit le même phénomène qu'avec l'exemple (3) complet : par le biais des BS comparés de part et d'autre de chaque point apparaît la *nature transversale* identique de chaque segment comparé aux autres, à savoir l'étrangeté de chacun des BS. Ainsi ceux-ci concourent à la production d'un faisceau de preuves amenant à se poser une seule question : « pourquoi Wolf s'inflige-t-il tout cela ? » On voit que nous sommes ici prêts à entendre la question « *De quel prix va-t-il payer son inspiration ?* » et poindre ce que le scripteur avait derrière la tête : nous attirer dans le 'piège' de la lecture de l'article complet.

Pour résumer, l'effet *virgule* de (3') produit un effet « portrait » dont les caractéristiques sont (b), (c), (d) et (e) en concaténant ces dernières. On peut dire à ce stade que la virgule, en additionnant des sens, travaille pour ainsi dire « toujours dans le même sens ». Elle

affine, spécifiant dans quels domaines ((b) musical, (c) activités, (d) vie quotidienne, (e) ses passions) ce portrait spécifiquement se décline. Les virgules, en créant un effet d'énumération (voir ex. 2) permettent la mise en évidence d'un sème commun (à b, c, d, e), le sème /anormal/, d'où l'idée d'être bizarre évoquée plus haut. Ainsi, la virgule permet le listage de sens partiels concourant à la définition d'une globalité, ici le portrait d'un artiste à part. Nous proposons ici de voir la virgule comme un *développement sur place* du sens. L'effet *point* de (3") permet, lui, la mise en correspondance des bilans sémantiques, bien que ceux-ci soient indépendants les uns des autres. Si se trouve générée l'inférence 'pourquoi s'inflige-t-il tout cela?', c'est parce qu'à la différence de la virgule *une ouverture à droite* permet l'agglutination de nouveaux sens apportés par la lecture vers la droite et leur comparaison entre eux (ce qui est cohérent avec l'idée du chapeau qui est là pour nous pousser à lire le corps de l'article). Si la virgule développe le sens sur place, le point lui regarde vers ce qui est à venir. C'est du moins avec cette idée en tête que nous nous proposons d'étudier l'exemple (4) ci-dessous.

### 3.3.4 Nouveau test :

Nous proposons maintenant de tester cette idée en analysant un exemple cité par Démanuelli (*ibid.* : 57) et étudié également par Catach (*ibid.* : 61) :

(4) On avait donné dans le Nord un grand coup de pied dans la fourmière,  
et les fourmis s'en allaient. Laborieusement. Sans panique. Sans espoir. Sans  
désespoir. Comme par devoir.

À la lecture des locutions adverbiales entre points se dégage une impression de lenteur. Il y a comme une synesthésie entre ce découpage syntaxique répétitif et le sens véhiculé par chacune de ces expressions<sup>7</sup>.

Voyons le premier point après *s'en allaient*. À première vue, il permet de faire le bilan sémique sur toute la phrase *On avait... s'en allaient* qui apparaît comme saturée syntaxiquement (= les fourmis se dispersent après un grand coup de pied dans leur fourmière). Mais la phrase qui suit ne repart pas avec une nouvelle construction syntaxique complète mais avec une construction qui dépend syntaxiquement de la phrase précédente limitée à *et les fourmis s'en allaient*. On ressent bien en effet que le segment *On avait donné... fourmière* reste étranger à la problématique de liaison syntaxique. Ceci peut-il illustrer que s'il n'y avait pas eu le problème de la rupture syntaxique, les deux segments de part et d'autre du point auraient pu être considérés comme virtuellement indépendants sémantiquement l'un de l'autre (mis à part les autres connexions de cohésion comme dit plus haut) ? Pour nous la réponse est affirmative (voir ci-dessous).

### 3.3.5 La rupture syntaxique comme moyen de passer outre la rupture sémantique :

En lui donnant une complémentation adverbiale, cette dernière vient relancer (= reconsidérer, *dans un mouvement opposé au sens de lecture*) le segment précédent (*et les fourmis s'en allaient*) qui n'apparaît plus par contrecoup comme saturé. Ceci est dû au bilan sémique déclenché de part et d'autre du point qui aboutit à la comparaison de ces derniers entre eux, ce qui permet de réaliser que *laborieusement* a besoin du support (au sens des guillaumiens) apporté par *s'en allaient*. Notons deux choses au passage :

- a) le point apparaît bien comme une manifestation/présence du scripteur qui apporte bien un métalangage syntaxique, comme avec l'exemple (2) : 'cette saturation syntaxique ne l'est pas vraiment et n'est que temporaire, et je sais ce que je fais' ;
- b) la longueur du segment sur laquelle vient se rattacher *laborieusement* commence à la virgule précédente (et non au verbe *s'en allaient*).

Après le 2<sup>e</sup> point vient une nouvelle locution adverbiale (*sans panique*). L'analyse de ce point fait apparaître une nouvelle saturation syntaxique à sa gauche (*laborieusement*), avec comme seule réponse à celle-ci la duplication du même type de segment à droite (*sans panique*). La dépendance syntaxique de cette dernière locution n'étant pas résolue par l'adverbe précédent, on voit qu'elle ne peut trouver son support que dans le segment le plus à gauche *et les fourmis s'en allaient*, ce dernier étant toujours présent à l'esprit du lecteur en mémoire à court terme.

Les locutions adverbiales qui suivent s'analysent de la même façon. Aucun support n'étant trouvé dans le segment précédent, c'est seulement avec le premier que le lecteur peut les rattacher. Ce qui aboutit au fait qu'à chaque fois qu'une locution adverbiale est utilisée, il doit mentalement la rapprocher de *et les fourmis s'en allaient*, réactivant à chaque fois ce segment en lui ajoutant... *laborieusement sans panique sans espoir sans désespoir comme par devoir*. Mais il y a plus : deux mouvements se superposent et s'opposent. On doit en effet dans un premier temps traiter la problématique du rattachement syntaxique. On a donc alors un mouvement vers la gauche, mais ce dernier n'est que 'mécanique', dû uniquement à la contrainte de la langue. Or, l'effet de lourdeur (qui fait écho à cette lenteur) est bel et bien là. On notera également que le remplacement des points par des virgules aurait effacé cette correspondance entre fond et forme. C'est qu'avec le point, à chaque retour syntaxique en arrière s'ajoute un nouveau sens *découvert à droite* par la lecture, et qu'à la recherche de liaison syntaxique (à gauche) s'ajoute le nouveau sens produit par ce rattachement (qui fait repartir à droite), nouveau sens sur lequel vient s'ajouter la nouvelle recherche de liaison syntaxique (de l'adverbe suivant) suivi du calcul du nouveau sens résultant. Si se dégage cette impression de lourdeur, c'est que le sens est continuellement tiré vers la gauche, *alors qu'il devrait progresser vers la droite*. Nous arrivons ainsi avec cette démonstration *a contrario* au fait que si le point n'ouvrait pas à droite, le phénomène de lourdeur ne pourrait être produit.

C'est une tout autre impression que nous laisse l'exemple suivant, donné également par Catach (*ibid.*) :

(5) Angers. Cinq minutes d'arrêt. Sa cathédrale Plantagenêt. Sa maison d'Adam.

Catach parle ici de phrases averbales qui produisent « [une] succession temporelle rapide pour atteindre au mieux la rapidité des actions et des pensées [...] ». Si l'on a selon nous cet 'effet' de vitesse, à la différence de (4), c'est qu'il n'y a aucun mouvement (syntaxique) contraire, et que la progression du sens vers la droite est en phase avec le mouvement chronologique des actions qui s'enchaînent logiquement, tout comme avec le mouvement de lecture.

### 3.3.6 Conclusion :

L'analyse du point de ponctuation se fait de la même manière que celle concernant la virgule. Le premier exemple (noté (3)) a ouvert la possibilité, comme pour la virgule, d'une saturation syntaxique qu'il faut renouveler. Nous nous sommes alors rapidement trouvés devant l'idée que les segments focalisés, dotés à l'initiale (parce qu'unités à portée telles que définies par Nolke) d'une étendue sémantique allant du point précédent au point suivant nécessitait d'appréhender cet empan de sens, non seulement comme déjà constitué (*cf.* 'le sens n'est plus en discussion') mais comme indépendant du suivant, et qu'on pouvait voir ce sens comme devant repartir de zéro pour le segment contigu à droite (à la réserve près des relations de cohésion innervant ces segments). Le 2<sup>e</sup> exemple (noté (4)) a selon nous confirmé la première analyse en montrant qu'un moyen de passer outre à cette indépendance pouvait être pour ces segments entre points de contracter une relation de

dépendance syntaxique, cette conclusion nécessitant bien sûr d'être confrontée à un nombre suffisant d'occurrences.

Par ailleurs la comparaison entre (3') et (3'') ainsi que l'exemple (4) lui-même ont aussi montré que l'on pouvait définir plus précisément ces notions de sens complet et sens partiel ou local porté par les focalisations de part et d'autre du ponctème. Pour le point, le sens complet pourra se définir comme une (ou des) inférence(s) *ouvrant vers la droite*, c'est-à-dire vers ce qui est encore à lire, donc militant pour la conservation d'un état à lire (nous n'insisterons pas ici sur la dimension pragmatique du contenu de sens de l'écrit) ; pour la virgule, l'idée de 'sens local' se circonscrit de plus en plus. Nous proposons de définir le sens partiel comme un *retour sur un sens déjà là*, sens dont on enrichit les sèmes avec ceux de l'énumération (utilisation classique de la virgule *plus* selon Catach) ou dont on enrichit les sèmes avec ceux de l'apposition (comme dans le début de cette phrase-ci) ou lorsque la virgule introduit une incise ou valide une inversion (virgule *moins*). D'une manière encore plus générale mais tout en restant dans le cadre fixé au départ, on voit poindre le rôle fondamental des ponctèmes qui par l'intermédiaire des focalisations qu'ils engendrent permettent au cerveau humain un traitement par « paquets de sens » sans lesquels l'information « au kilomètre » serait vite ingérable voire indigeste.

### 3.4 Généralisation :

Mis à part l'enchaînement serré des opérations, il n'y a pas de difficulté majeure à appliquer le raisonnement tenu pour la virgule et le point à tout type de ponctème au moins majeur. Il offre aussi l'avantage de pouvoir s'adapter à tout type d'écrit et à toute langue écrite. En effet, toute langue se trouvera à un moment ou à un autre devant la nécessité de renouveler son niveau syntaxique. Il est à ce sujet non inutile de noter que même les langues (actuelles) n'utilisant pas l'alphabet font usage de ponctèmes, sinon dans les mêmes termes, du moins d'une façon assez analogue (formellement au moins) aux langues à alphabet. Ainsi, le point, que l'on retrouve dans les journaux chinois ou japonais (tout comme la virgule), en semble le meilleur exemple. Les différences entre langues se trouveront dans l'attribution des 'domaines de compétence' pour chaque ponctème ainsi que dans la fréquence d'utilisation (de déclenchement) de ceux-ci. Dans le premier cas on pourra citer l'utilisation de la virgule comme signalant – en partie - un découpage propositionnel comme dans les langues germaniques. Dans le deuxième, on pourra parler de degré d'intervention du scripteur. Ainsi l'utilisation plus rare du ponctème virgule dans l'écriture anglo-saxonne si on la compare à la nôtre signifiera que le scripteur, codé dans la présence même du ponctème, fait plus facilement confiance au lecteur pour concaténer sans difficulté les deux types d'intonation. On constatera également que les points anglo-saxons et français sont le plus souvent utilisés et « traduits » dans les mêmes proportions (même si ce n'est pas toujours le cas : voir à ce propos Démanuelli, *op. Cit.* : 243-68). Cette propension semble partagée par d'autres langues, peut-être une majorité d'entre elles.

#### 3.4.1 Le cas des ponctuations 'sauvages' :

Nous n'aborderons ici cette problématique que pour souligner que ces ponctuations s'analysent de la même manière que celles qui respectent la norme. Dans notre optique d'analyse pas à pas de ce qu'écrit le scripteur en effet, il est aussi facile de démonter la mécanique qui a conduit au placement d'une virgule ou d'un point « intempestifs » que lorsque ce n'est pas le cas, en mettant en évidence la volonté du scripteur – certes hors norme ou maladroite – qui a placé ici et maintenant une virgule (ou tout autre ponctème), en signifiant au lecteur le métalangage 'et je sais ce que je fais' (même si ce n'est pas toujours le cas...).

### **3.4.2 Motivation des ponctèmes :**

Nous n'avons pas développé la recherche d'une motivation des ponctèmes. Nous aimerions proposer une ouverture en ce sens, assez différente de celle suggérée par Ponge (2015). Il peut être intéressant de remarquer en effet que les ponctèmes majeurs (., ; ; ? !) ont tous un point dans leur forme (noter le . contenu dans la ,) et que celui-ci se positionne toujours au même endroit graphique, c'est-à-dire sur la ligne de support du corps des lettres. Nous avons dit que la saturation était encodée dans la découverte ou dans la mise de ponctuation. J'ai proposé pour la forme qu'elle encode la 'longueur sémantique' (locale/complète pour la virgule et le point). Peut-être serait-il judicieux de rapprocher l'indication de saturation de la trace du point contenue dans les ponctèmes ?

## **4 Conclusion :**

Notre démarche a eu le souci de montrer que l'on peut utiliser pour l'écrit les mêmes principes descriptifs que ceux qu'on applique à l'oral, c'est-à-dire voir le décalage entre ces deux médiums en termes uniquement de modification de situation d'énonciation. Ceci posé, il a été possible de préciser que le type de couple énonciatif de l'écrit ne peut être que virtuel et que si tel est le cas, l'allocutaire<sup>8</sup> ne peut avoir que le statut de non-intervention dans la construction du discours du locuteur. Cette absence de gestion de l'Autre est selon nous à la source de la sophistication de l'écrit<sup>9</sup>, son absence de questionnement se traduisant chez le scripteur par une plus grande rigueur à le convaincre. C'est le niveau syntaxique de l'énonciation qui se retrouve pris en note. Par la non-validation (ratures) de tous les tâtonnements, après tous les repentirs, et grâce à la recherche de la juste expression rendue possible par l'absence d'intervention de l'Autre, la prise en note se fait au stade final de l'élaboration de l'énonciation avec comme corollaire que le sens est arrêté, définitif. Cela, ajouté à la non-prise en compte du niveau discursif, aisément récupérable, va donner le caractère unique de l'écrit, sa préconstruction. Si l'oral se caractérise par la construction du niveau syntaxique dans le même temps qu'il est dit à l'Autre, l'écrit va fonctionner grâce à la dissociation des deux niveaux, tant lors de l'écriture avec le non-encodage de l'intonation discursive, que lors de la lecture au moment de la récupération de ce même niveau.

L'analyse de la ponctuation a constitué la seconde étape de notre démonstration mais n'a pas dérogé au principe suivi jusqu'alors : l'équivalence logique entre présence d'un système ponctuatif et absence de l'Autre. La chaîne syntaxique infinie nécessite d'être découpée et renouvelée pour pouvoir continuer d'encoder le discours du locuteur. Dès lors, la ponctuation peut apparaître comme signalant un problème de phasage entre énonciation syntaxique et discursive. Loin de constituer une complexification de l'encodage, cette nécessité va se trouver grandement facilitée par le va-et-vient continu entre scription et lecture, phénomène rendu possible par le simple fait que tout ce qui peut s'écrire peut aussitôt se lire et que le scripteur est donc le premier lecteur de son écrit. Cette co-énonciation, certainement à l'origine de l'idée qu'on puisse intervenir dans sa propre écriture, va ainsi permettre une analyse très fine de chacune des étapes régissant la façon dont doit se faire le décodage dès qu'il devient problématique. Lors de la prise de connaissance dynamique du texte, la rencontre d'une ponctuation va signaler la saturation du schème syntaxique la précédant tandis que la forme de celle-ci dira comment la résoudre. Dans un premier temps sans essayer de définir plus avant l'idée de quantité de sens, nous avons proposé que la portée du ponctème passait par la prise en compte de sa forme et introduit pour ce faire les notions subjectives de sens partiel ou local pour la virgule, ou complet pour le point (on ajoutera total pour le point de paragraphe), afin que le lecteur associe à la portée une extension sémantique à gauche et à droite du ponctème lui



permettant de comprendre la duplication qui résoudra le problème de départ, celui de la saturation.

Nous avons essayé dans un deuxième temps de mieux préciser les notions ‘locale’ et ‘complète’. En jouant dans nos exemples (3) et (4) sur l’effet produit par le remplacement des points par des virgules, nous nous sommes rendu compte que le point permettait la construction d’un sens complet basé sur le contenu de sens localisé entre le point précédent et celui dont on parle, contenu que nous définirons comme complet à cause des inférences qu’il permet de construire, ces dernières permettant au lecteur d’anticiper le sens de la phrase suivante, sans doute pour en diminuer la charge cognitive. Nous pensons ainsi à l’exemple (3”) du § 3.3.3 où l’inférence ‘pourquoi s’inflige-t-il tout cela ?’ prépare le lecteur à lire le corps de l’article, et à l’exemple (4) dont la lourdeur ne peut se construire que parce que le mouvement syntaxique contredit la progression du sens vers la droite. La virgule, quant à elle, n’engendre qu’un bilan partiel qui ne va enrichir qu’une partie du segment entre ces deux points (nous suggérons les termes ‘phénomène réflexif’ pour la virgule, ‘ouvrant à droite’ pour le point).

## Références

- Anis, J. avec la collaboration de J.L. Chiss, C. Puech, (1988) *L’écriture. Théories et descriptions*. Bruxelles : De Boeck
- Anis, J. Eskénazi, A. Jeandillou, J.-F. (2002) Sémiolinguistique de l’écrit : quelques considérations terminologiques, *Le signe et la lettre, hommage à Michel Arrivé*. Textes réunis par J. Anis, A. Eskénazi et J.-F. Jeandillou, 49-61 L’Harmattan
- Catach, N. (1994) *La ponctuation*, Paris : PUF
- Dausse, F. (2003) “Acte d’écriture, de lecture et ponctuation”, in *Dynamiques de l’écriture : approches pluridisciplinaires*, Dir J.-P. Jaffré, *Faits de langues*, 22 Ophrys
- Dehaene, S. (2007) *Les neurones de la lecture*, Odile Jacob.
- Démanuelli, C. (1987) Points de repère. *Travaux LVIII*, Université de St-Etienne – C.I.E.R.E.C, 16-22, 56-57, 243-68
- Drillon, J. (1991) *Traité de la ponctuation française*, Gallimard
- Eco, U. (1985) *Lector in fabula*, Grasset.
- Favriaud, M. (2014) *Le Plurisystème ponctuationnel français à l’épreuve de la poésie contemporaine*, Limoges, Lambert-Lucas
- Fayol, M. (1997) *Des idées au texte, Psychologie cognitive de la production verbale orale et écrite* Paris : PUF
- Fayol, M. (2013) *L’acquisition de l’écrit* Paris : PUF.
- Goody, J. (1987) *The Interface Between the Written and the Oral*. CUP
- Halliday, M.A.K. (1989) Spoken and Written Language. *Language Education*, 16, 61sq Oxford University Press, 2ème édition
- Harris, R. (1993) *La sémiologie de l’écriture*, Paris : CNRS Editions
- Harris, R. (2000) *Rethinking writing* Londres : Continuum.
- Jaffré, J.-P. La ponctuation du Français : étude linguistique contemporaine, *Pratique*, 70, 61-83
- Koch P. & Oesterreicheer W. (2001) “Langage parlé et langage écrit”, *Lexicon der Romanistischen Linguistik*, Dir. Günter Holtus, Michael Metzeltin & Christian Schmitt, Verlag, Tübingen, 584-627
- Maingueneau, D. (1993) *Le contexte de l’œuvre littéraire. Enonciation, écrivain et société*, Dunod

- Morel M.-A. et Danon-Boileau, L. (1998) *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Ophrys
- Narjoux, C. (2010) Le point de la désillusion dans la prose narrative contemporaine, *Poétique* 163
- Nolke, H. (1994) *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain, Paris : Peters
- Perrot, J. (1980) Ponctuation et fonctions linguistiques, *LF* 45, 67-77
- Ponge, M. (2015) La ponctuation : lieu de (re)motivation iconique, *Cahiers de praxématique* mis en ligne le 28 décembre 2015, consulté le 21 décembre 2017, 64 URL : <http://praxématique.revues.org/4002>
- Tournier, C. (1980) Histoire des idées sur la ponctuation, *LF* 45, 28-40
- Sprenger-Charolles, L. et Casalis S. (1996) *Lire. Lecture et écriture : acquisition et troubles du développement*. Paris : PUF.
- Sprenger-Charolles, L. (2016) L'apprentissage de la lecture (du comportement aux corrélats neuronaux) : un bilan de 30 ans de recherche, *Pratique*. [En Ligne] 169-170, 11, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 22 septembre 2017. URL : <http://pratiques.revues.org/2969> ; DOI : 10.4000/pratiques.2969
- Vachek, J. (1973) Written language, General Problems and Problems of English, *J. L. : Series. Critica* . 14 La Haye, Paris : Mouton
- Vachek, J. (1989) *Written Language Revisited. Edition choisie présentée par P.A. Luelsdorff*, 54 Amsterdam : John Benjamins.
- Virbel, J. (1985) Langage et métalangage dans le texte du point de vue de l'édition en informatique textuelle. *Cahiers Grammaticaux*, 10, 5-72

---

<sup>1</sup> Voir <https://www.nasa.gov/centers/ames/news/releases/2004/subvocal/subvocal.html> ainsi que <https://ntrs.nasa.gov/archive/nasa/casi.ntrs.nasa.gov/20130001672.pdf>

<sup>2</sup> Vachek se situe bien à la « bifurcation » écrit - oral qu'il voit en termes de « different communicative tasks » : “[Written language’s] specific task is, in the Prague view, to supply graphically manifestable means which enable the language user to react to a given stimulus in a preservable and easily surveyable manner, while the specific task of the spoken norm of language is to supply phonetically manifestable means which enable the language user to react to a given stimulus in a manner which is ready and immediate.” (réimprimé à partir de *Linguistic studies offered to Berthe Siertsema*, 307-12 (1980) Amsterdam : Rodopi). Vachek (1973) précise par ailleurs qu'il ne voit pas l'écrit comme dérivé de l'oral mais comme « le membre marqué d'une opposition dont le membre non marqué est l'oral. »

<sup>3</sup> La dernière manifestation, dans le paradigme de l'écrit actuel, de l'intérêt porté aux blancs a été la journée d'étude ConSilla du 27 mars 2015 : *Blancs de l'écrit, Blancs de l'écriture : approches linguistiques*.

<sup>4</sup> Maingueneau (1993) considère à juste raison que l'énonciation contenue dans un livre commence à la première page (après le titre) et finit à la dernière.

<sup>5</sup> En ce qui concerne les ponctèmes majeurs (., : ; ? !), on notera que le système français de l'écrit est différent des autres : avant les ; ; ? ! un blanc est en effet intercalé. Ceci ne contredit pas ce que nous proposons sur le placement des ponctèmes immédiatement après ce qui vient d'être écrit (ou inséré). Le fonctionnement du blanc (à gauche du ponctème) est là pour des raisons... visuelles. À la différence du point et de la virgule en effet, l'*extension verticale* de ceux-ci ajoutée à leur positionnement en travers du flot graphique peut amener le lecteur à mal identifier ces ponctèmes lors du stade décodage de la lecture, surtout lorsqu'ils succèdent immédiatement à des lettres telles que *l* ou *d* (en particulier pour ? et !) ou à toute lettre quelle que soit son extension pour : ou ;. Cf. « Il s'écria: joyeux Noël! »

<sup>6</sup> Le caractère exogène aux lettres est bien vu dans le paradigme actuel.

<sup>7</sup> Catach parle ici, au contraire, d'impression de vitesse. Elle fait l'équivalence phrases courtes (composées de deux mots ou d'un seul) = phrases rapidement lues, d'où l'idée de vitesse qui pourrait s'en dégager *formellement*.

<sup>8</sup> En toute rigueur, on ne peut parler d'allocutaire mais bien plutôt de co-locuteur, ce dernier étant ce qu' imagine de l'allocutaire le locuteur.

<sup>9</sup> Et peut-être aussi du modelage des processus mentaux ayant radicalement distingué les civilisations de l'écrit des civilisations de l'oral (voir Goody (1987)).